Animateur de centres de vacances

RÉF | 2850

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Encadrer des groupes de jeunes. Leur préparer des jeux, veillées, activités manuelles... Travailler dans des plaines de jeux, séjours et camps de vacances.

Programme

La pédagogie est basée sur l'action, l'expérimentation et la mise en situation.

La formation comprend au minimum 150 heures de théorie et 150 heures de pratique.

La théorie est enseignée lors de 5 modules résidentiels. Les thématiques vues sont : le jeux et les techniques d'animation; les bases de la psychologie enfantine et le fonctionnement de la vie en groupe; la santé et les premiers secours; la gestion des relations avec les parents, la conduite de réunion, la gestion de groupe.

La pratique est une mise en situation (en résidentiel, en plaines de jeux...).

Voir le programme détaillé sur le site de l'organisme.

Certification(s) visée(s)

Brevet d'animateur en centres de vacances, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Durée

300 heures minimum en 1 à 3 années

Début

Une nouvelle session commence chaque année fin février.

Coût

300 euros pour la formation, le logement et les repas. - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 16 ans et au maximum 24 ans.

Pouvoir attester d'un extrait de casier judiciaire (modèle 2) vierge.

Remarques

Certains modules se déroulent à Bruxelles, d'autres à Namur.

Le brevet obtenu donne accès à la formation de coordinateur de centres de vacances.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prenez contact avec le centre.

Organisme

Jeunes mutualistes libéraux
Rue de Livourne 25
1050 Ixelles
Tél: 02 537 19 03
http://www.jmlib.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation